

## 1. Construction de la nouvelle halle, point de situation par RétroBus

Au mois de décembre 2018, RétroBus a mis à l'enquête publique les plans de construction de sa nouvelle halle au lieu-dit « En Bronjon », sur la commune de Moudon. Cette nouvelle infrastructure abritera l'ensemble des véhicules destinés à être préservés, stationnés temporairement à l'extérieur sur les trois sites existants.

Il est important de préciser que les véhicules stationnés à l'extérieur, soigneusement sélectionnés pour être préservés à long terme, revêtent autant d'importance historique pour la collection que ceux déjà entreposés à l'intérieur des bâtiments. Leur sauvegarde ne pouvait attendre la construction de la nouvelle halle ; sans une reprise par RétroBus au moment de leur déclassement ou de leur liquidation, ces véhicules auraient été soit démolis, soit exportés, donc difficilement récupérables par la suite.

Au terme de la mise à l'enquête publique, une seule opposition collective a été recensée. Cette opposition a été levée par la Municipalité de Moudon, dans la mesure où elle n'était pas recevable.

Le permis de construire de la nouvelle halle de RétroBus a certes finalement été octroyé par la Municipalité de Moudon, mais tardivement et hors délai légal d'usage. Concrètement, RétroBus a dû dénoncer la Commune de Moudon auprès de la Préfecture de la Broye-Vully, qui, à son tour, a saisi les services de l'Etat. Le SDT du canton de Vaud a accepté sans réserve l'interpellation de RétroBus et a ensuite impartit un ultime délai à la Municipalité de Moudon pour statuer sur la levée de l'opposition collective et l'octroi du permis de construire.

Octroyé à RétroBus en mars 2019, le permis de construire de la nouvelle halle pouvait encore faire l'objet d'un recours à la CDAP de la part des opposants jusqu'en mai 2019. Cette option n'a cependant pas été saisie et la décision d'octroi du permis de construire délivré à RétroBus est ainsi entrée en force.

Le non-respect du délai légal par la Commune de Moudon pour statuer sur l'octroi du permis de construire, assorti du délai de recours accordé aux opposants, a généré un retard d'environ huit mois dans la planification de la réalisation de la nouvelle halle, dont RétroBus avait prévu le démarrage des travaux au printemps 2019.

La planification générale d'un chantier de cette importance, par une association de bénévoles comme RétroBus, nécessite une coordination prudente et pointue. A cause du retard du traitement administratif du dossier de mise à l'enquête par la Commune de Moudon, RétroBus s'est vu contraint de reporter le début des travaux au deuxième semestre 2019, dans le but de terminer la construction courant 2020.

Dès l'achèvement du bâtiment en 2020, il sera ensuite directement procédé au transfert de l'ensemble des véhicules destinés à la préservation parkés à l'extérieur des trois sites déjà existants. Cet engagement de RétroBus correspond par ailleurs à l'accord convenu entre l'Association et la Commune de Moudon à la Préfecture de la Broye-Vully en novembre 2018, à la veille de la mise à l'enquête publique de la nouvelle halle.

Incidemment, il se trouve que RétroBus a sollicité la Municipalité de Moudon à de multiples reprises depuis une année, en vain, pour une rencontre dans le but d'expliquer sa vision muséographique à long terme et d'apaiser les relations avec la Commune. RétroBus a récemment réitéré sa demande de rencontrer la Municipalité de Moudon, suite aux derniers courriers reçus évoquant l'obligation d'évacuer les véhicules parkés à l'extérieur des trois sites existants.

Une fois la nouvelle halle achevée, l'ensemble des véhicules parkés à l'extérieur et destinés à être préservés seront de facto transférés depuis les trois sites existants dans la nouvelle infrastructure et RétroBus pourra poursuivre le développement de son concept muséographique.

Ainsi, à l'image de ce que le public avait pu découvrir lors des portes ouvertes organisées en 2011 à l'occasion des dix ans de RétroBus, les véhicules seront présentés au travers d'une exposition statique commentée, ainsi que de manière dynamique par des démonstrations de matériel roulant ancien sur un des trois sites. Il s'agira d'une mise en valeur, interactive pour le public, unique en son genre.

## **2. Soutien marqué du public à RétroBus**

Depuis l'hiver 2018, en particulier depuis qu'un journaliste d'un quotidien vaudois s'est livré à un exercice hautement contestable de « fake news », en publiant un article clairement orienté, incomplet sur les faits et contenant des informations carrément fausses, sans prendre la peine de se renseigner correctement auprès des principaux intéressés, RétroBus a reçu une quantité considérable de messages de soutien de la part du public et de ses partenaires, mais aussi de communes de la région et de personnalités politiques de tous bords.

Il est intéressant de constater la convergence des messages de soutien que reçoit RétroBus, qui encouragent systématiquement l'Association à poursuivre jusqu'au bout son projet de nouvelle halle, qui permettra de mettre à l'abri les véhicules historiques stationnés à l'extérieur, et louent les objectifs de préservation, ainsi que l'investissement de ses membres bénévoles pour ce patrimoine des transports publics et de l'industrie suisse.

Que toutes les personnes qui soutiennent RétroBus soient ici à nouveau sincèrement remerciées.

## **3. RétroBus attentive aux réseaux sociaux et à la presse**

### ***Les réseaux sociaux et internet***

RétroBus n'est pas présente sur les réseaux sociaux. Cependant, plusieurs de ses jeunes membres, très à l'aise avec l'informatique et les plateformes de communication modernes, suivent et rapportent régulièrement à l'Association toutes les allusions à RétroBus diffusées publiquement.

Depuis plusieurs années, ces données sont rigoureusement téléchargées et soigneusement classées, par auteur, par compte (et faux compte) et surtout en fonction de la teneur des textes écrits, notamment en regard de ce qui est légalement admis.

### ***La presse***

RétroBus entretient depuis ses débuts des bons rapports avec la presse, qui s'est régulièrement intéressée à couvrir ses activités, en rédigeant des articles professionnels et rapportant les faits avec exactitude.

Si ces règles prévalent encore aujourd'hui pour une majorité de la presse, il se trouve qu'un quotidien vaudois, par la plume d'un journaliste en particulier, a récemment publié plusieurs articles ne respectant pas les critères de déontologie cités plus haut, avec le sérieux risque d'induire ses lecteurs en erreur.

RétroBus déplore ce manque de professionnalisme, la légèreté du contenu de certains articles publiés dans ce quotidien, ainsi que les informations lacunaires diffusées. L'Association profite cependant de remercier les autres acteurs de la presse de lui avoir donné la parole, leur permettant de surcroît de publier des informations crédibles et exactes dans les faits.

Comme pour les réseaux sociaux, RétroBus est très attentive aux publications dans la presse, notamment en regard de ce qui est légalement admis de la part d'un journaliste. Dans les deux domaines, l'Association envisage, pour certains cas d'abus avérés, des poursuites judiciaires.

Enfin, RétroBus a récemment pu mettre en évidence des liens intéressants, parfois aussi discrets que surprenants, en analysant les profils et les parcours de certains acteurs de la branche des transports, des institutions publiques, des médias et des réseaux sociaux, qui se sont exprimés sur les activités et les projets de l'Association.